



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 avril 2025

Synthèse économique annuelle 2024 : Une année sans relief

En 2024, l'activité économique du territoire est sans relief. L'indicateur du climat des affaires (ICA) baisse de 10 points par rapport à l'année dernière et bascule sous son niveau de long terme. Ce pessimisme reflète un volume d'affaires en net ralentissement : le chiffre d'affaires du secteur marchand progresse de 1 % (après +5 % en 2023), selon les chefs d'entreprise interrogés. Un nouveau cycle devrait commencer en 2025, dans un climat encore incertain et où le rôle d'amortisseur des dépenses publiques diminuerait sensiblement dans un contexte de consolidation budgétaire nationale, mais où pourraient *in fine* se matérialiser une reprise de la consommation privée et un redressement de l'investissement.

2024 : une année économique sans relief

L'indicateur du climat des affaires (ICA), synthétisant l'opinion des chefs d'entreprise interrogés dans l'enquête de conjoncture de l'IEDOM, s'établit à 95 en moyenne sur l'année, soit une baisse de 10 points par rapport à 2023. Il s'agit de son niveau le plus bas depuis 2013, hors période Covid. Cette morosité s'explique par un volume d'affaires peu dynamique. Le chiffre d'affaires (CA) du secteur marchand augmente de +1 % en valeur, selon les chefs d'entreprise interrogés par l'enquête.

L'inflation recule sous le seuil des 2 % en fin d'année pour atteindre +1,3 % en glissement annuel en décembre. Cette évolution positive s'inscrit dans le sillage du ralentissement de la croissance de l'activité sur le territoire et de la normalisation de la politique monétaire dans l'Eurosystème à partir de juillet 2022. En moyenne annuelle, l'inflation reste néanmoins soutenue en 2024 et progresse de +2,8 %, après +3,1 % en 2023, et contre +2,0 % en France entière. Dans ce contexte, la consommation des ménages est restée molle, en lien avec une dynamique des salaires qui a, comme les créations d'emploi, significativement ralenti. Parallèlement, les incertitudes économiques découragent l'investissement en 2024.

Une performance commerciale en retrait pour tous les secteurs

En 2024, quatre secteurs (sur six) voient leur chiffre d'affaires (CA) baisser. Le secteur de la construction enregistre la baisse de CA la plus importante : -4 %. L'activité bancaire ralentit également avec l'économie du territoire. À fin décembre 2024, la progression de l'encours sain des crédits à l'économie réunionnaise octroyés par les établissements financiers ralentit à +0,9 %, après +1,9 % en 2023 et +3,5 % en 2022.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Service Études et établissements de crédit - tél : 0262 90 71 00, etudes-reunion@iedom.fr



Alors qu'un cycle se termine, un autre débute dans un climat incertain

2024 est bien une année charnière entre deux cycles. Elle se caractérise par un nouveau ralentissement de l'activité, où l'inflation de début d'année, les incertitudes politiques et dans une moindre mesure le coût élevé de la ressource bancaire ont presque éteint les moteurs de la croissance que sont la consommation privée et l'investissement. Le secteur public a toutefois continué à jouer son rôle d'amortisseur économique, comme le montrent les créations nettes d'emploi. L'impact de cet amortisseur devrait néanmoins diminuer en 2025.

Le passage du cyclone Garance sur le territoire de La Réunion devrait également, dans l'attente du déblocage des ressources financières privées ou publiques destinées aux réparations des dommages, laisser des traces dans les comptes des entreprises comme des particuliers. Il devrait également augmenter temporairement le prix des denrées alimentaires fraîches et diminuer le bénéfice de la baisse de l'inflation. S'il est difficile d'en mesurer encore l'impact, l'épidémie de Chikungunya qui sévit sur le territoire et qui toucherait au premier trimestre de 2025 déjà plus de 100 000 personnes pourrait peser sur le niveau d'activité.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Service Études et établissements de crédit - tél : 0262 90 71 00, etudes-reunion@iedom.fr